

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 décembre 2025

Nouvel axe électrique entre la Gironde et la Loire-Atlantique : validation des fuseaux et emplacements de moindre impact des ouvrages

Sylvain PELLETERET, Secrétaire général aux affaires régionales de Nouvelle-Aquitaine, représentant Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde et préfet coordonnateur de ce projet de nouvel axe électrique entre la Gironde et la Loire-Atlantique (GiLA) a réuni le mardi 16 décembre 2025 les parties prenantes (élus, associations, représentants professionnels...) concernées par le sud du projet, porté par le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français (RTE).

Le projet GiLA consiste en une double liaison électrique sous-marine et souterraine de 320 000 volts en courant continu, d'environ 400 km, créée le long de la façade atlantique, et reliée à des stations de conversion à construire à proximité des postes de raccordement. Elle doit permettre le raccordement de futurs parcs éoliens en mer et d'améliorer les capacités d'échanges d'électricité sur la façade atlantique.

Au lendemain de la réunion à Nantes des acteurs du nord du projet, ce temps fort est venu clore la phase réglementaire de concertation dite Fontaine. **Il a abouti à la validation, par les assemblées réunies le 15 décembre à Nantes et le 16 décembre à Bordeaux, des fuseaux et emplacements de moindre impact des ouvrages du projet (câbles souterrains, stations de conversion, chambres d'atterrage)** au sein de l'aire d'étude arrêtée en janvier 2025, à partir des propositions faites par RTE.

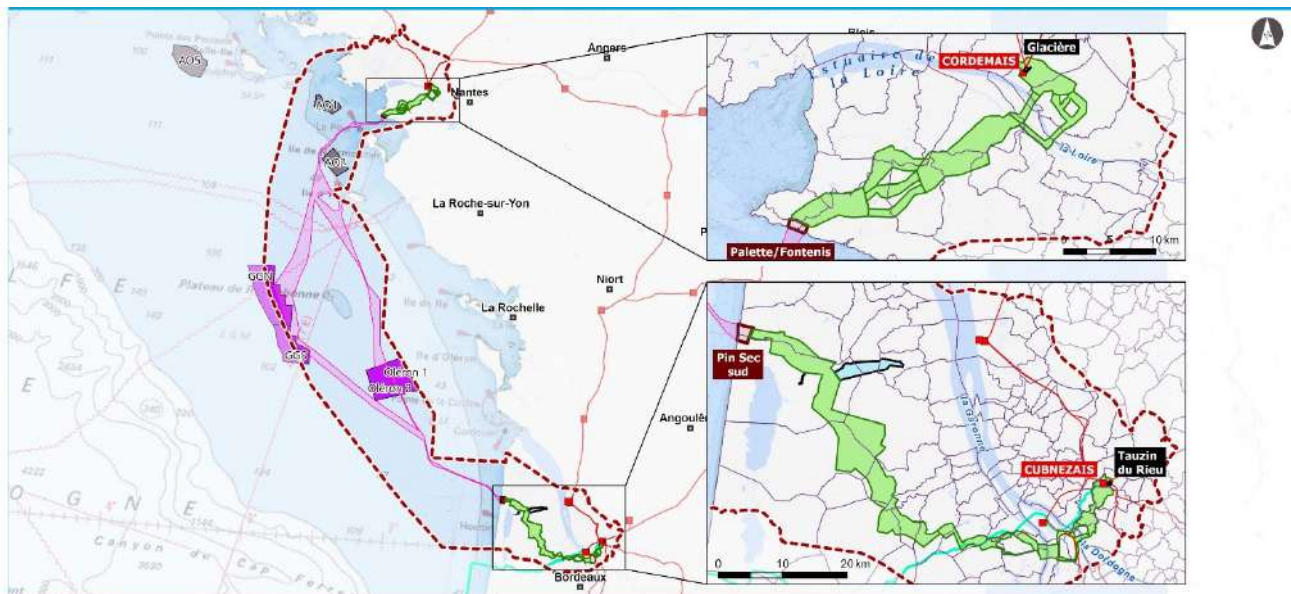
Cette concertation Fontaine aura permis d'informer les acteurs locaux et de définir avec eux les caractéristiques du projet afin d'en limiter les impacts environnementaux. La première étape de cette concertation, débutée mi 2024, avait abouti à la validation de l'aire d'étude du projet au début de l'année 2025.

En parallèle, la concertation préalable du public, menée par RTE sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public du 18 mars au 30 mai 2025, avait recueilli l'expression de plus de 300 personnes sur le projet et ses grandes orientations.

Dans les prochains mois, le projet sera soumis à une évaluation environnementale et les différents ouvrages feront l'objet de demandes d'autorisations administratives (2026-2027), avant le **démarrage des travaux prévu en 2028**, en vue d'une mise en service attendue à partir de 2034.

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 10 025 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une vingtaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.



Carte d'ensemble des fuseaux de moindre impact du projet Gironde - Loire-Atlantique et détail en Loire-Atlantique et en Gironde

Contacts presse :

Préfecture de région : Sophie BILLA – 05 56 90 60 18 – pref-communication@gironde.gouv.fr

RTE : Anne-Laure FONTANAUD – 06 60 65 85 46 – anne-laure.fontanaud@rte-france.com